

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

SOUS-AMENDEMENT

N ° 881

présenté par
M. Cellier

à l'amendement n° 819 de M. Houlié

ARTICLE 3 SEPTIES

I. – À l'alinéa 4, substituer au mot :

« listés »,

le mot :

« énumérés ».

II. – Procéder à la même substitution aux alinéas 6 et 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.